

**POUR L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL PUBLIC**



Syndicat  
National  
Unitaire de  
l'Enseignement  
Professionnel

**Bulletin Académique N°16  
16 décembre 2011**

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

**26, rue Paul Mamert  
33800 Bordeaux / 0556689891**

[snuepaquitaine@gmail.com](mailto:snuepaquitaine@gmail.com)

### **L'intersyndicale nationale se mobilise pour l'enseignement professionnel public**

Face aux récentes déclarations du gouvernement sur la généralisation de l'apprentissage pour les élèves de niveau IV et V, mais aussi de l'ARF sur le souhait d'une exclusivité du pilotage de l'enseignement professionnel, l'intersyndicale nationale a décidé d'interpeller les différents décideurs. Il s'agit d'obtenir des audiences et d'y réaffirmer la priorité à donner à l'enseignement professionnel public ainsi que notre opposition à une généralisation de l'apprentissage.

CGT Educ'action, Snuep-FSU, Snep-FSU, Snetap-FSU, Sud Education, Sncl-FAEN, SE-Unsa, SEA-Unsa, A&D, Sgen-CFDT, Snetaa-FO, Syat-CGT, Snalc-SCSEN-FAGF

Sur notre site (<http://www.bordeaux.snuep.com/>) vous trouverez le communiqué de presse de l'intersyndicale nationale.

### *Au Conseil Supérieur de l'Éducation* **LOI CHERPION : LOI ANTI-ÉDUCATION**

La Loi « Cherpion » ou loi n°2011-893 du 28 juillet 2011 pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels a été publiée au Journal Officiel du 29 juillet 2011. L'un des objectifs affirmés de cette proposition de loi (PPL) sont d'améliorer la situation et l'insertion des jeunes sur le marché du travail par le développement de l'alternance.

Cette loi n'a en fait pour but que de développer quantitativement l'apprentissage au détriment de la qualité et des conditions de formation et de travail de l'apprenti. L'ensemble des décrets qui modifient le code de l'éducation passe actuellement au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) pour avis.

Après, l'étude du décret introduisant un avenant au contrat d'apprentissage permettant à l'employeur de modifier la nature du contrat au bout d'un an (cf. journal N°65 du SNUEP-FSU), le CSE du 17 novembre a étudié deux textes qui illustrent bien la philosophie de cette loi. Sur ces deux textes, le CSE a donné un avis défavorable. Vous trouverez plus d'information sur Le SNUEP-Infos n°177.

## **Bac Pro G-A : fusion des Bac Pro « secrétariat » et « comptabilité »**

Présenté à la CPC (Commission professionnelle consultative) d'octobre, ce Bac Pro « novateur » (sic) est prévu pour 2012, avec une première session en 2015.

Trois CCF basés sur la formation en entreprise et non plus sur l'acquisition des savoirs au lycée, une certification allégée, un passeport professionnel instauré à partir des constats « objectifs » des tuteurs..., voilà les grands traits de cette rénovation !

Le ministre se vante d'avoir revalorisé la voie professionnelle, c'est en réalité un mépris total de nos élèves qu'il affiche. Avec un tel programme dans lequel la notion de savoirs devient relative.

**Au CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation) du 8/12, le texte sur la création d'un BAC PRO G-A fusion des BAC PRO « secrétariat » et « comptabilité » a reçu un avis négatif. Mais cet avis n'étant que consultatif, le Ministère peut faire ce qu'il veut par la suite...**

### **Détail du vote :**

**Pour : 10 dont le SGEN, le SNALC, le privé, la branche pro**

**Contre : 18 dont la FSU, la CGT, SUD**

**Abstention : 17 dont le SE-UNSA, FO, la FCPE.**

## **Revue de presse /AEF, mercredi 7 décembre**

### **Masterisation : le SNUEP-FSU dénonce « un effondrement » du nombre de candidats au concours PLP**

« Alors que la réforme de la Masterisation entre dans sa deuxième année d'application, les conséquences sur la formation et le recrutement des futurs professeurs de l'enseignement professionnel (PLP) sont catastrophiques », indique mercredi 7 septembre 2011, le Snuep-FSU. Selon l'organisation syndicale, « partout sur le territoire et dans l'ensemble des formations proposées pour les préparations aux concours PLP, nous assistons à un effondrement du nombre d'étudiant-es et ce, malgré l'investissement des IUFM dans l'élaboration de maquettes de master pour les concours PLP ». « Certains masters accueillent entre 17 et 24 étudiants mais d'autres seulement quatre à cinq étudiants et les IUFM sont obligés de les fermer », indique à AEF, Jérôme Dammerey, co-secrétaire général du Snuep-FSU. Ainsi, « à Nantes, il n'y a plus de formation en génie mécanique et génie civile », illustre-t-il.

Pour le syndicat, « le ministère porte une lourde responsabilité quant à la dégradation de la formation, aux tarissements des viviers des candidat-es et aux graves difficultés de recrutement des PLP ». « Il a délibérément négligé la formation et la préparation aux concours des PLP pour les voir disparaître avec l'objectif d'employer des contractuel-les à moindre coût, y compris sans le niveau de titres nécessaire pour enseigner », juge l'organisation.

***Bonnes vacances et Bonnes fêtes à tous***

## SNUEP INFOS

\* **Carte des formations** : après Vinci, Picasso Périgueux, l'Alba Bergerac, Villeneuve-sur Lot, l'EREA d'Eysines, c'est au tour du LP Paul Bert Bayonne d'entrer dans l'action forte. Vous trouverez sur notre site des articles de presse relatant la mobilisation des collègues et les raisons de leur colère. Cette semaine, nous avons continué d'agir pour vous en écrivant une fois encore à M. Le Recteur et en rencontrant la Région avec l'Intersyndicale.

Nous avons des craintes cependant que le Recteur prenne son arrêté sur la Carte des Formations avant Noël. Mais tout est encore possible si la volonté est là !

\* **Chef de travaux** : le BOEN du 15 décembre publie une nouvelle circulaire (n° 2011-215 du 1/12/2011) sur les fonctions de CT qui annule et remplace celle du 4 avril 2011 (n° 2011-56)... !

\* **Bac Pro** : Pour la métropole, La Réunion et Mayotte, les épreuves écrites de l'examen du baccalauréat professionnel sont fixées les **lundi 18, mardi 19, mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012**.

\* **CAPA promotions** : elle s'est réunie le 13 décembre. Tous nos syndiqués ont reçu leur avis ainsi que les différentes barres de passage aux différents échelons. Nous publierons à la rentrée la déclaration lue par nos commissaires paritaires SNUEP.

\* **Réforme de l'évaluation** : « Un aspect de la réforme a été peu perçu par les enseignants qui sont davantage braqués sur le rôle du chef d'établissement. Il s'agit du redressement salarial qui accompagne le nouveau mode d'évaluation. La nouvelle grille indiciaire prévue par le gouvernement ralentit l'avancement et rapporterait gros à l'Etat. Or les enseignants vont être amenés à considérer cette question. A partir de janvier, ils vont payer le prix des récentes mesures d'économies gouvernementales. Plusieurs mécanismes vont entamer de 15 à 20 euros le salaire net des enseignants.

Enfin il y a toute l'idéologie qui accompagne le nouveau mode d'évaluation. Cette réforme s'inscrit dans un ensemble qui change en profondeur le projet scolaire. Ce que met en place Luc Chatel c'est un mode de gestion libéral du système éducatif où des évaluations permettent de mettre en concurrence les établissements. Dans cette optique chacun devient autonome et on comprend que le chef d'établissement ait un pouvoir d'évaluation de "son" personnel. » [Le Café pédagogique 15/12/2011](#)

\* **Dernière minute** : le ministère vient de publier le **projet** des 6550 suppressions de postes par académie à la R2012 (dont 1000 supports stagiaires).

- Bordeaux : - 230 (-1,3% des emplois). Et pour info : - 589 à Lille, - 495 à Versailles, - 425 à Nancy-Metz, - 362 à Créteil...Un vrai massacre ! Et tout cela sans révolution...!!!